



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le mardi 8 avril 2025

COMITE SYNDICAL DU 02 AVRIL 2025 A VULBENS

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 6
Nombre de délégués votants : 6
Date de convocation (en urgence) : 27/03/25

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à dix-huit heures trente, le Comité, convoqué en urgence, s'est réuni en séance publique sur la commune de Vulbens, sous la présidence de Madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : ROTH J.-L. (Chênex), LAPRAZ L. (Chevrier), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), BARBIER C. (Viry), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),
Excusés : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), VALLENTIEN J. (Chênex), CHATELAIN C. (Chevrier), MIANI V. (Clarafond-Arcine), KOCH V. (Clarafond-Arcine), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), FOL Y. (Savigny), CESMAT F. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARANSKI F. (Valleiry), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), DUPONT L. (Viry),
Invité : PATRY S. (SIV)

Madame la Présidente accueille les membres du Comité syndical dans la salle du Vuache de la Mairie de Vulbens.

Elle explique que la Comité syndical é été convoqué une première fois le 26 mars 2025 (*un compte-rendu de cette réunion est présenté à la fin du document*). Le quorum n'ayant cependant pas été atteint, il n'a pas été possible de délibérer valablement. En conséquence le Comité syndical é été convoqué une seconde fois, en urgence. Dans ces conditions, il peut alors délibérer valablement sans condition de quorum.

Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 12/02/25,
- Délibérations :
 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2024,
 - Affectation des résultats 2024,
 - Indemnités de stages de mesdames Claire Matton et Lise Prost, étudiantes en Bac Pro GMNF à l'ISETA,
 - Participation financière du SIV et de la commune de Valleiry aux travaux d'aménagement sur le GR® « *Sur les pas des Huguenots* »,
- Questions diverses.

Jean-Luc ROTH est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance du 12 février 2025.

DELIBERATIONS :

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) DE L'EXERCICE 2024 :

- Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 ;
- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) ;
- Vu le CFU 2024 du Syndicat Intercommunal du Vuache ;
- Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;
- Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
- Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;
- Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;
- Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;
- Considérant que, dans ce cadre, Madame la Présidente du SIV a quitté la séance et le Comité syndical a siégé sous la présidence de Monsieur Louis LAPRAZ ;
- Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total cumulé</i>
<i>Recettes</i>	<i>Prévision budgétaire totale</i>	78 746.40 €	209 840.26 €	288 586.66 €
	<i>Recettes réalisées</i>	33 817.17 €	166 978.25 €	200 795.42 €
	<i>Restes à réaliser</i>	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<i>Dépenses</i>	<i>Autorisation budgétaire totale</i>	105 400.00 €	294 500.00 €	399 900.00 €
	<i>Dépenses réalisées</i>	36 062.56 €	192 066.08 €	228 128.64 €
	<i>Restes à réaliser</i>	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<i>Différence entre les titres et les mandats</i>	<i>Solde des réalisations de l'exercice (+/-)</i>	- 2 245.39 €	- 25 087.83 €	- 27 333.22 €

<i>Résultats antérieurs reportés</i>	<i>Résultats antérieurs reportés (+/-)</i>	26 653.60 €	84 659.74 €	111 313.34 €
<i>Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)</i>	<i>Excédent/déficit (+/-)</i>	24 408.21 €	59 571.91 €	83 980.12 €
<i>Différence entre les restes à réaliser</i>	<i>Restes à réaliser (+/-)</i>	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	24 408.21 €	59 571.91 €	83 980.12 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Madame la Présidente étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- 1) **APPROUVE** le CFU 2024 du SIV,
- 2) **DONNE** pouvoir à Madame la Présidente pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

AFFECTATION DES RESULTATS 2024 :

Vu le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 et notamment le résultat excédentaire de la section d'investissement d'un montant de **24 408.21 €** et le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de **59 571.91 €**,

Vu l'instruction budgétaire et comptable applicable aux communes et aux établissements communaux et intercommunaux,

Le comité syndical, ouï l'exposé de Madame la Présidente, après avoir délibéré, à l'unanimité, Décide d'affecter les résultats de la section d'investissement et de la section de fonctionnement comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté **+ 24 408.21 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit) **+ 59 571.91 €**

INDEMNITES DE STAGES DE MESDAMES CLAIRE MATTON ET LISE PROST, ETUDIANTES EN BAC PRO GMNF A L'ISETA :

Madame la Présidente informe l'assemblée que le SIV va accueillir deux étudiantes en Bac Pro GMNF (Gestion des milieux naturels et de la faune) à l'ISETA (Institut des sciences de l'environnement et des territoires d'Annecy) :

- Madame Claire Matton, domiciliée à Chaumont, qui va effectuer un stage de 3 semaines du 7 au 25 avril 2025,
- Et Madame Lise Prost, domiciliée à Clarafond-Arcine, qui va effectuer un stage de 5 semaines du 16 juin au 18 juillet 2025.

Les conventions de stages sont annexées à la présente délibération.

Les missions qui leurs seront confiées sont :

- La participation à l'entretien du réseau de sentiers balisés du Pays du Vuache,
- La participation aux opérations de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes.

En remerciement du travail fourni, Madame la Présidente propose au comité de leur allouer une indemnité de stage de 50 € par semaine.

Après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE la proposition de Madame la Présidente,*
- 2) *DECIDE d'allouer à Madame Claire Matton une indemnité de stage de 150 €,*
- 3) *DECIDE d'allouer à Madame Lise Prost une indemnité de stage de 250 €,*
- 4) *DIT que le versement de ces indemnités sera réalisé à l'issue des périodes de stages.*

PARTICIPATION FINANCIERE DU SIV ET DE LA COMMUNE DE VALLEIRY AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR LE GR® « SUR LES PAS DES HUGUENOTS » :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que des travaux vont être réalisés prochainement sur la partie du GR® "Sur les pas des Huguenots" située dans les Bois de Vosogne (Forêt de Matailly).

Ceux-ci comprennent notamment l'abattage et le dessouchage d'arbres, la fouille à ciel ouvert et le terrassement (y compris chargement, transport et mise en dépôt), la mise en place de géotextile, la mise en œuvre de tout venant et de semi-concassé (+ fourniture), l'installation d'une canalisation, etc.

Les travaux seront réalisés par les Services Techniques de la commune de Valleiry (prestation de services) et facturés au Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV). Le montant total des travaux s'élève à 24 705.00 € HT (29 646.00 € TTC).

S'agissant d'un Sentier d'intérêt départemental de niveau 1 (SID1), le Département de la Haute-Savoie peut accorder au SIV, gestionnaire du réseau de sentiers inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), une aide financière de 70 % du montant HT des travaux, soit 17 293.50 €. Dans ce contexte, le reste à charge s'élèvera à 12 352.50 €.

Madame la Présidente rappelle cependant que lorsque des travaux de réhabilitation sont réalisés sur les chemins balisés du Pays du Vuache, le SIV apporte une aide forfaitaire maximale de 5 000 € à chaque commune membre.

En conséquence, elle propose à l'assemblée de solliciter la commune de Valleiry pour financer le reste à charge déduit de l'aide du SIV, soit un remboursement de 7 352.50 €.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE la proposition de Madame la Présidente,*
- 2) *SOLLICITE la commune de Valleiry pour le financement d'une partie des travaux d'aménagement sur le GR® "Sur les pas des Huguenots" (Bois de Vosogne / Forêt de Matailly), soit 7 352.50 €.*

QUESTIONS DIVERSES : /

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 19h00.

La Présidente,

Le Secrétaire de séance,

Sylvie Rinaldi

Jean-Luc Roth

Réunion du 26 mars 2025 à Chaumont :

Monsieur André-Gilles Chatagnat, Maire de Chaumont, accueille les membres du Comité syndical dans la salle rénovée du Conseil municipal.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Stéphane Patry présente les actions réalisées par le SIV depuis le 29 janvier 2025 :

Du 6 au 31 janvier : L'équipe technique spécialisée du Syndicat Mixte du Salève, mise à la disposition du SIV, a réalisé la taille de restauration et d'entretien de 105 arbres (24 poiriers, 50 pommiers et 31 autres). A noter qu'un troisième agent a été embauché en renfort, deux jours par semaine.

Bilan de 27 années d'actions : 2977 interventions (certains arbres restaurés ayant ensuite été entretenus) : 48 % de pommiers, 40 % de poiriers et 12 % d'autres (pruniers, cerisiers, cognassiers, pêchers, etc.).

Samedi 1^{er} février : Participation du SIV à la 4^{ème} édition du festival TEC (Transition Environnementale Citoyenne), organisé à l'Arande par la municipalité de Saint-Julien-en-Genève. Animation d'un stand sur les richesses du Pays du Vuache : présentation du patrimoine naturel et du réseau de sentiers de randonnée.

Samedi 8 février : Chantier participatif « Crapauducs et Ouverture de Mares » à Viry (le long des routes départementales n°18 et 34). Journée consacrée à l'installation de plusieurs dispositifs anti écrasement avec la pose de filets pour bloquer l'accès des amphibiens aux routes et l'enterrement de pièges à seaux pour la récolte des amphibiens. Réouverture de mares où viennent se reproduire les amphibiens. 32 bénévoles. Animation : association de protection de la nature Apollon74 et LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Luc Mery informe l'assemblée que 2025 a été une petite année pour les batraciens. Mais le phénomène est général et peut s'expliquer par le fait que l'hiver a été doux et pluvieux et que la migration a donc été plus précoce et plus étalée dans le temps.

Les 12, 20 et 27 février + 6, 18 et 20 mars : Visite et entretien du réseau de sentiers balisés – Pose des panneaux sur la flore vernale.

Samedi 28 février : Chantier participatif « Bois du Ban » à Viry. Journée consacrée à l'entretien et à l'aménagement du site : débroussaillage des clairières ouvertes en 2011, bûcheronnage de la végétation ligneuse et entretien et/ou création de gouilles et de mares. 25 bénévoles. Animation : Apollon74, GHRA (Groupe Herpétologique Rhône-Alpes) et SIV.

Luc Mery explique que la population de Sonneurs de ventre jaune sur ce site est en très bon état de conservation, avec plus de 130 individus comptabilisés en 2024.

Lundi 3 mars : Chantier participatif « Prairie sèche des Tirées et du Grand Nant » à Jonzier-Epagny et Minzier. Matinée consacrée à l'entretien d'une prairie sèche à orchidées, avec débroussaillage mécanique et manuel de la prairie et de sa lisière + récolte et mise en tas des produits de la coupe. 10 bénévoles. Animation : Apollon74 et SIV.

Mardi 11 mars : Animation scolaire dans le verger communal de Vulbens. Apollon74.

Jeudi 13 mars : Comité de pilotage du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache » animé par la Région AURA (Auvergne Rhône-Alpes), nouvelle autorité de gestion.

Du 17 au 21 mars : Intervention des élèves de seconde du Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) de l'ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy) sur la friche à molinie du Pré Jarvan et sur la prairie sèche des Roches (Chaumont).

Mercredi 19 mars : Comité de pilotage du Schéma Directeur de la Randonnée pour le Pays du Vuache : Présentation de l'état des lieux et élaboration d'un projet pour le territoire.

COPIL NATURA 2000 :

Les membres du Comité de pilotage (Copil) du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache » se sont réunis à la Mairie de Vulbens le jeudi 13 mars 2025 de 9h30 à 11h30.

Pour rappel, l'arrêté portant composition de ce nouveau Copil a été signé le 5 novembre 2024. Le Copil est composé de 15 représentants des collectivités territoriales (et leurs groupements concernés), de 17 représentants des propriétaires, exploitants et utilisateurs des terrains et espaces inclus dans le site Natura 2000 (ainsi qu'autres représentants selon les particularités locales) et de 3 représentants de l'Etat.

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation, par la Région, des modalités de déploiement de la nouvelle politique régionale Natura 2000 votées à l'Assemblée plénière des 29 et 30 juin 2023 ;
- Présentation par le SIV du bilan des actions passées et en cours ;
- Organisation, par la Région en tant qu'autorité administrative, de :
 - la désignation de la structure porteuse jusqu'au 31 décembre 2027 : la Région AURA a été élue,
 - la désignation du Président du COPIL jusqu'au 31 décembre 2027 : Luc Méry, conseiller municipal de Chaumont et vice-président du SIV a été élu.
- Perspectives 2025.

Un second Copil Natura 2000 / ENS (Espace Naturel Sensible) sera organisé dans l'automne.

COPIL SCHEMA DIRECTEUR DE LA RANDONNEE :

Rappel : Le Département de la Haute-Savoie, dans le cadre de sa nouvelle politique « randonnée » adoptée en 2023, a réaffirmé son soutien aux collectivités locales chargées de la mise en œuvre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Pour pouvoir bénéficier de ce soutien, le SIV, collectivité compétente pour le Pays du Vuache, doit préalablement élaborer un document cadre de stratégie et de planification des projets « randonnée » sur son territoire : le Schéma Directeur de la Randonnée (SDR).

Par conséquent, au cours de l'automne 2024 et de l'hiver 2025, le SIV a rencontré ses 11 communes membres pour recenser les projets en matière de randonnée pour le Pays du Vuache.

Un Copil (constitué de représentants des communes et intercommunalités, offices de tourisme, associations de randonneurs pédestres, équestres et VTT, territoires voisins et professionnels) a ensuite été réuni (le mercredi 19 mars de 14h à 16h à la Mairie de Vulbens) pour prioriser les nombreuses propositions faites et élaborer un projet de territoire.

A l'ordre du jour :

- Accueil des membres du Copil et tour de table,
- Présentation de la nouvelle politique « randonnée » du Département,
- Etat des lieux de la randonnée dans le Pays du Vuache,
- Bilan des projets recensés au sein des communes du SIV,
- Propositions des membres du Copil.

Un compte-rendu sera rédigé et adressé à l'ensemble des membres.

Stéphane Patry présente ensuite à l'assemblée les onze cartographies communales qui recensent l'ensemble des projets.

AUGMENTATION DES CONTRIBUTIONS COMMUNALES :

Une simulation est présentée aux membres du Comité concernant l'augmentation annuelle du coût par habitant d'environ 2 % (basée sur l'indice des prix à la consommation), avec prise en compte de l'augmentation du nombre d'habitants (estimation à 2 % par an).

Il est rappelé que les contributions communales du SIV, basées sur un coût par habitant de **4 € / an**, ont été soumises à une clé de répartition jusqu'en 2020, avec une part fixe à 25 % et une part proportionnelle à 75%. Cette clé de répartition permettait d'augmenter la participation des petites communes et de limiter celle des grandes communes.

A partir de 2021, cette clé a été modifiée chaque année, avec une diminution progressive de la part fixe (- 5%) et une augmentation progressive de la part proportionnelle (+ 5%). Cette clé a donc cessé d'être en 2025.

Cette modification a engendré une baisse du montant des contributions pour les petites communes.

La proposition qui est faite est donc d'une part de revenir aux montants financés en 2020 par les petites communes et d'autre part de faire en sorte que les contributions communales couvrent à minima les charges de personnels.

En conséquence, il sera proposé pour 2026 une augmentation du coût par habitant à 4.20 € (+ 5 %). Puis, l'augmentation sera indexée sur l'inflation et l'évolution démographique. Dans cette hypothèse, les calculs montrent que le montant des contributions versées en 2020 par les petites communes sera à nouveau atteint en 2028 pour Chevrier, Clarafond-Arcine, Jonzier-Epagny et Vers, 2029 pour Dingy-en-Vuache, 2031 pour Chênex et 2034 pour Chaumont.

Cette simulation est annexée au présent compte-rendu.

QUESTIONS DIVERSES :

1. Un bilan des journées de nettoyage de printemps organisées à Savigny et à Vulbens est présenté.
2. Programme des animations du printemps :
 - **Dimanche 8 juin** de 9h à 17h : Sortie découverte « Sur le Sentier Nature du Vuache ». En traversant la forêt du Mont et les plaines cultivées du plateau des Longues Reisses, partez à la découverte du milieu naturel à l'aide de quinze panneaux thématiques réalisés par les enfants des écoles du Vuache. Sortie animée par Luc Mery de l'association de protection de la nature « Apollon74 ». Prévoir des chaussures de marche et un repas tiré du sac.
 - **Samedi 21 juin** de 14h à 18h – Sortie découverte « Zones humides et friches à molinie ». Au pied des falaises du massif du Vuache, dans les forêts humides du Bois de l'Herse, venez découvrir la richesse floristique et faunistique de ces milieux naturels remarquables. Animation proposée par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Semine (SEPNS). Prévoir des chaussures de marche.
3. L'assemblée demande à ce que le SIV puisse bénéficier des suivis faunistiques réalisés dans le Vuache grâce aux pièges photos et propose pour cela de se rapprocher de la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie.

La prochaine réunion du Comité syndical aura lieu le **mercredi 4 juin 2025 à 19h à la Mairie de Chênex** (à confirmer).